

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION 2020-12-275

Extrait conforme du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de L'Ascension, tenue lundi le 14 décembre 2020, à 19h30, à la salle du conseil au 58, rue de l'hôtel-de-Ville, à L'Ascension et à laquelle étaient présents :

LE MAIRE: Luc St-Denis

LES CONSEILLERS : Patrick Brassard poste no 1
Poste vacant poste no 2
Danièle Tremblay poste no 3
Jacques Allard poste no 4
Linda Robert poste no 5
Serge Sirard poste no 6

Tous membres du conseil et formant quorum.

Était aussi présent à cette séance la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Jacynthe Toupin.

Cette séance est tenue à huis clos, comme autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en lien avec la situation de la COVID-19.

1.15 DÉCLARATION PE MUNICIPALITÉ ALUÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de proclamer L'Ascension comme municipalité alliée contre la violence conjugale.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
Donné à L'Ascension, ce 15 décembre 2020



Annie Meilleur
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Veuillez noter que le procès-verbal dont cette résolution est extraite, est sujet à approbation du conseil municipal à une prochaine séance.